

Procédure de réinscription

Saison 2017-2018

Afin de vous éviter une longue attente le jour des inscriptions, nous vous offrons la possibilité de faire ces réinscriptions sur Internet de chez vous, en vous connectant à « Kavalog web »

Les DATES de réinscriptions

- . Double poney : mercredi 17 mai à partir de 10h et 15h selon niveau
- . Shetland : lundi 22 mai à partir de 10h et 15h selon niveau
- . Cheval : mercredi 24 mai à partir de 10h et 15h selon niveau

ETAPE 1 : se rendre sur la page KAVALOG WEB et laissez-vous guider

Lien : <http://serveur-aexae9.com/BUZENVAL>

ETAPE 2 : saisir vos identifiants

Votre « code identifiant » et votre « mot de passe » vous ont été envoyés par mail dernièrement. Si vous n'avez pas vos codes, merci de contacter le secrétariat, nous vous les renverrons par mail.

ETAPE 3 : sélectionner le cavalier à inscrire

Si vous inscrivez vos enfants, cliquer son nom dans l'onglet « cavalier concerné »

ETAPE 4 : cliquer sur « forfait » puis « acheter un forfait »

ETAPE 5 : télécharger les documents correspondants

(Fiche d'inscription, règlement intérieur, assurance annulation) et en prendre connaissance

ETAPE 6 : choisissez le forfait qui vous correspond

Cela met dans votre panier automatiquement le forfait, la licence et la cotisation.

Si vous souhaitez prendre l'assurance annulation, il faut la sélectionner en plus.

ETAPE 7 : choisissez l'horaire et le jour du cours

Seules les reprises du niveau du cavalier concerné sont proposées et accessibles

ETAPE 8 : allez sur votre panier

Dans l'onglet « type de paiement », choisissez de payer l'acompte correspondant à 30% du forfait puis cliquez sur « CONTINUER »

ATTENTION : vous n'aurez accès à votre panier QUE si toutes vos factures en cours sont soldées

ETAPE 9 : réglez votre acompte par carte bancaire

Comme les années précédentes vous avez la possibilité de **payer en 4 fois** sans frais. Dans ce cas, après avoir payé votre acompte, établissez 3 chèques de sommes égales du restant à régler.

Ils seront encaissés aux dates suivantes :

- 30 septembre 2017
- 1er décembre 2017
- 15 mars 2018

ETAPE 10 : rendez-vous au secrétariat sous 10 jours afin de finaliser l'inscription avec :

- la fiche d'inscription complétée et signée
- le chèque de règlement ou les 3 chèques si vous réglez en 4 fois sans frais

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

En espérant que ce nouveau service répondra à vos attentes, nous vous souhaitons d'excellentes réinscriptions.

L'Equipe du CEB